

Journées Nationales du Secrétariat et de l'Assistanat (JNSA) : Développer les capacités techniques et managériales des professionnels du métier

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 12 AOÛT 2022

1158

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Inflation des prix

Le gouvernement

prend le taureau par les cornes



Journée africaine de l'État civil : Maintenir la dynamique d'enregistrement des naissances !



Challenge Royal Swan : Kady Berthé primée



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 août
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

908

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

04

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

558 939 Vaccinations incomplètes

1 512 045 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 240

Guéris

30 420

Décès

739

dont 06 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.24



P.28



/ Une /



Inflation des prix : Le gouvernement prend le taureau par les cornes

P.5

/ Brèves /



Mali : Des soldats dénoncent des conditions « misérables » de travail
Police nationale : Un dernier hommage rendu aux cinq policiers tombés à Koutiala

P.13

Mali/Attaque de Tessit : Deuil national de trois jours

P.13

Utilisation de l'internet au Mali face aux fausses nouvelles : Les droits et obligations des utilisateurs

P.14

Mali : Des hommes appartenant à Daech assassinent plus d'une douzaine de civils au nord-est de Ménaka

P.14

Mali : Plus d'une douzaine de civils assassinés au nord-est de Ménaka Selon un communiqué de la Communauté Touareg Idaksahak

P.15

P.15

/ Actualité /



Challenge Royal Swan : Kady Berthé primée

P.21

Agence Nationale D'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) : Des irrégularités financières de plus de 18 millions de FCFA décelées !

P.22

Sa majesté Djibrilla Souma Maïga : Le nouveau chef Songhoy de Gao

P.23

Journées Nationales du Secrétariat et de l'Assistanat (JNSA) : Développer les capacités techniques et managériales des professionnels du métier

P.24

/ Politique /



Journée africaine de l'État civil : Maintenir la dynamique d'enregistrement des naissances !

P.27

Processus de la refondation du Mali : Le rôle et la place de la femme en débat

P.28

Dr Ibrahim Sangho, chef de mission MODELE-MALI : « Le retard dans la mise en place de l'AIGE risque de compromettre le chronogramme communiqué à la CEDEAO »

P.29

/ Culture & société /



Reboisement de « les amis de la nature » : 12 000 pieds d'arbre à planter

P.30

/ International /



Justice : Le président du Tribunal de Commerce poursuivi pour détournement

P.31

Burkina Faso : RSF dénonce des velléités de caporalisation du CSC

P.32

/ Sport /



Football : Samuel Eto'o, un président fougueux mais de plus en plus contesté au sein de la fédération camerounaise

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Inflation des prix

Le gouvernement prend le taureau par les cornes

Le ministre de l'Économie et des Finances Alousséni Sanou et son homologue du Commerce et de l'Industrie, Mahmoud Ould Mohamed, ont animé, hier 11 août 2022, une conférence de presse, au ministère de l'Industrie et du Commerce. Il s'agissait pour eux, de faire une large communication sur l'inflation et l'impact budgétaire des mesures d'atténuation adoptées par le gouvernement

A l'entame de ses propos, le ministre l'Économie et des Finances a rappelé que le contexte du moment est marqué par la persistance des effets des crises institutionnelles, sociales, sécuritaires, sanitaires, de l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA et de la crise ukrainienne.

La crise institutionnelle a fortement perturbé les relations avec les partenaires techniques et financiers. Les appuis budgétaires généraux

se font rares. Toute chose qui a impacté négativement la vie de la population.

Aux dires du ministre Sanou, malgré ces défis l'économie malienne est ressortie résiliente en 2021 avec une croissance de 3,1 % contre -1,2 en 2020 et un déficit budgétaire maîtrisé à 4,7% contre 6,2% en 2020 pour une prévision de 5,5% en 2021. Le taux de chômage est ressorti à 6,5% en 2021 (contre 5,7% en 2020). Dans le même temps, il était de 7,7% en Afrique subsaharienne et de 6,2 % dans le monde. Le taux d'inflation est resté maîtrisé malgré les tendances internationales et les crises (covid-19, embargo et crise ukrainienne). « **Ainsi en 2022, le Mali connaît un taux d'inflation de 5% contre 4,6% pour l'UEMOA et 3,6% au plan mondial au premier trimestre 2022. Pour les produits alimentaires de grande consommation, le taux en glissement annuel en 2022 est de 11% au Mali contre 12% en Afrique subsaharienne et 13% au plan mondial. En glissement trimestriel, l'impact des mesures et des stratégies de riposte de l'Etat a été déterminant. Le taux d'infla-**

tion trimestriel s'est situé au niveau le plus bas (0,5%) derrière le Benin (-0,6%) contre 0,8% au Sénégal, 1,5 en Côte d'Ivoire, 2,1 au Niger, 2,8 au Burkina, 3,3 au Niger et pour une moyenne UEMOA de 1,5% », a-t-il évoqué.

Pour assurer l'approvisionnement correct du pays en produits de première nécessité à un prix maîtrisé et à maintenir le pouvoir d'achat des ménages, le gouvernement a adopté une panoplie de mesures pour atténuer la souffrance de la population malienne. **« Au titre de l'approvisionnement correct du pays en produits de première nécessité à un prix maîtrisé, le gouvernement, dans le cadre de l'atténuation des effets liés à la flambée des prix des denrées alimentaires à l'international, a pris les mesures spécifiques ci-après : La réduction de 50% de la base taxable à l'importation de 300 000 tonnes de riz, 60 000 tonnes de sucre et 30 000 tonnes d'huile alimentaire (lettre 1108/MEF-SG du 12/11/2021), l'administration des prix des produits alimentaires pour éviter les augmentations injustifiées, le renforcement des brigades de contrôle des prix de la direction générale du commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC) , les subventions accordées à EDM à hauteur de 63 milliards de FCFA en**

2021 et 30 milliards de FCFA en 2022 pour continuer une distribution continue de l'énergie à un tarif fixe, la suspension de la perception de la TVA sur les importations et les achats locaux de graines de coton, le maintien du prix à la pompe malgré une augmentation moyenne de plus de 40% des prix des produits pétroliers : sans ces subventions, les prix à la pompe seraient de 1 136 FCA pour le gazoil et 1139 FCFA pour le super carburant, le maintien de la subvention du gaz butane jusqu'en Mai 2022 », a-t-il indiqué, avant de préciser que sur la période du 1er janvier au 31 juillet 2022, les manques à gagner au cordon douanier sur les produits subventionnés par l'État s'établissent à 115,684 milliards F CFA dont : 11,882 milliards F CFA sur les produits alimentaires ; 100,956 milliards F CFA sur les produits pétroliers ; 2,846 milliards F CFA sur les graines de coton.

Au total, sur la période du 1er janvier 2021 au 31 juillet 2022, ces manques à gagner sont de 154,786 milliards F CFA.

Le gouvernement, dira le ministre Sanou, a poursuivi la politique de subvention en matière de santé. **« En appui direct aux populations vulnérables à travers le programme gouvernemental de transfert monétaires, 39 milliards FCFA ont été distribués, pour l'instant, à 366.964 ménages, soit 90.000**

FCFA par ménage. Au titre de l'appui au pouvoir d'achat des ménages : le gouvernement a amélioré les conditions salariales à travers, entre autres, l'unification de la grille à un indice plafond de 1.382 FCFA pour le personnel relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales et des statuts autonomes et militaires, l'augmentation des indemnités de différents corps de métier pour un coût global d'environ 200 milliards FCFA », a-t-il ajouté.

S'agissant de la hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Mahmoud Ould Mohamed, n'est pas allé avec le dos de la cuillère. Il a évoqué que le gouvernement condamne énergétiquement cette hausse anormale et injustifiée des prix des produits de première nécessité. Pour ce faire, le gouvernement a pris une batterie de mesures lors du Conseil des ministres extraordinaire tenue le dimanche 7 août 2022. Il invite tous les commerçants au strict de ces mesures au risque de s'exposer à des sanctions. Pour terminer, il a invité la population malienne à dénoncé les auteurs de toutes les actions tendant à saper la volonté du gouvernement.

■ Ibrahim Sanogo



■ Primature du Mali



Primature: L'ambassadeur de Chine, Son Excellence Monsieur CHEN Zhihong, reçu par le Premier ministre.

Le Chef du gouvernement, Choguel Kokalla Maïga, a reçu ce vendredi 5 août 2022 en audience, l'ambassadeur de la République populaire de Chine, son Excellence Monsieur CHEN Zhihong.

Le diplomate Chinois est venu échanger avec le Premier ministre sur les voies et moyens pour renforcer les relations bilatérales sino-maliennes, dans l'esprit de l'amitié et de la solidarité qui lient les deux pays.

Il a saisi l'opportunité pour évoquer avec le Chef du gouvernement la position de la Chine suite à la visite de la Présidente de la Chambre des Représentants des États Unis d'Amérique à Taiwan.

La Chine, dira l'ambassadeur, considère cette visite comme une violation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Pour le diplomate, il existe une seule Chine et Taïwan est partie intégrante de la Chine continentale.

Le Premier ministre a réaffirmé au diplomate Chinois le soutien ferme et constant du Mali à la Chine, depuis l'indépendance de notre pays. Il lui a assuré la volonté de son Gouvernement de développer des relations stratégiques et mutuellement avantageuses avec la Chine, dont il a salué le soutien politique constant au Mali, notamment au sein des instances internationales.

CCRP /Primature



Primature : Les notabilités du cercle de Kolokani, reçues par le chef de l'administration.

Le Premier Ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce vendredi 5 août 2022, une délégation des notabilités du cercle de Kolokani, conduite par le Président du conseil dudit cercle M. Diadji Diafing Diarra.

C'était en présence du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga et du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de brigade Daoud Aly Mohammedine.

Dans son allocution, le Président du cercle a affirmé le soutien du Cercle de Kolokani aux Autorités de la Transition.

Il a condamné l'attaque terroriste qui a visé la brigade territoriale de Gendarmerie et le camp de la Force Anti-terroriste de la ville de Kolokani ; attaque qui a entraîné mort d'hommes et plusieurs dégâts matériels.

Les visiteurs du jour ont saisi l'occasion pour solliciter l'appui des autorités afin de renforcer le dispositif de sécurité en place si ce n'est déjà en cours avec la récente visite du Chef d'Etat major de la garde nationale sur le terrain à souligné le général de Brigade Daoud Aly Mohammedine.

Choguel Kokalla Maïga a remercié ses hôtes pour leur soutien. C'est grâce au soutien des populations que le Gouvernement peut affronter les défis, a-t-il rappelé. « Aujourd'hui plus que jamais, Président et le Gouvernement sont déterminés à relever les défis auxquels nous sommes confrontés », a ajouté le Premier ministre.

CCRP/Primature



Processus de refondation : le FUSI Mali et le CDM s'engagent aux côtés du Gouvernement.

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Choguel Kokalla Maïga a reçu ce vendredi 5 août 2022, une délégation des femmes du Front Uni pour la Sauvegarde de l'intégrité du Mali (FUSI-Mali) et du Collectif pour la Défense des Militaires (CDM).

Selon, le porte-parole du CDM, Mme Aissata Cissé, les femmes des deux associations sont venues témoigner leur soutien aux autorités de la Transition pour les efforts engagés en vue de la construction de Mali-Kura.

Mme Aissata Cissé a salué les actions entreprises par les autorités de la Transition qu'elle a invité à poursuivre sur cette dynamique. Pour elle, grâce aux autorités actuelles, notre pays retrouve progressivement le chemin de son indépendance, de sa dignité, de sa fierté et de sa souveraineté totale. « Nous sommes prêtes à accompagner la Transition et sollicitons du gouvernement à poursuivre le renforcement de la sécurité et la baisse des produits de première nécessité », a-t-elle ajouté.

Quant à Mme Coulibaly Rokia Coulibaly, Présidente d'honneur de FUSI-Mali, elle, a rappelé que depuis 2012, son organisation soutient les FAMA. Elle a évoqué le rôle combien important que les femmes doivent jouer en cette période de crise profonde que notre pays traverse. « Nous sommes venues dire de vive voix que nous soutenons

les autorités de la Transition et nous nous mettrons à votre disposition afin d'informer, de former et de sensibiliser nos sœurs des campagnes (...) Monsieur le Premier, pour nous, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta est le sauveur du Mali et vous, Choguel Kokalla Maïga, êtes la solution » a-t-elle laissé entendre sous les ovations de ses camarades.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement a salué les femmes des deux associations pour leur démarche constructive et de soutien à la Transition. Il a rappelé que les autorités actuelles n'ont d'autres ambitions que le bien-être des populations et surtout des femmes et des jeunes. Il a particulièrement insisté sur les efforts consentis par le chef de l'État, le colonel Assimi Goïta à faire de notre armée la meilleure de l'Afrique, en la dotant d'équipements modernes, et en poursuivant la formation de nos soldats.

Pour le chef du gouvernement, le centre de gravité de la transition est le Peuple. Il a demandé à ses hôtes d'être des ambassadrices auprès des autres femmes afin qu'elles comprennent que le gouvernement de la transition fait tout ce qui est possible pour rendre meilleur le panier de la ménagère. Choguel Kokalla Maïga a enfin demandé aux dames des forces du changement de se mettre ensemble afin de rendre irréversible, de façon la plus démocratique, le processus du changement en cours dans notre pays.

CCRP /Primature.



■ Kati 24



Ce soir en passant dans la rue ; un groupe de jeunes m' a appelé rebelle rebelle rebelle, conscient de leur petitesse d'esprit j'ai continué mon chemin , le plus bête parmi eux a même insulté mes parents du coup j'ai freiné mon véhicule tout en demandant au plus âgé parmi eux de me conduire chez leurs parents ou j'appellerais la police; terrifiés ils m'ont conduit chez leur père qui à ma grande surprise était le manœuvre qui travaillait dans mon chantier; un vieux très sympathique.

Lors qu'il m'a vu il a vite demandé à sa femme de m'apporter la chaise et de l'eau en signe de respect et d'hospitalité à la malienne avant de dire à sa famille que c'était moi qui lui avait acheté son mouton pour la fête de Tabaski.

Ces enfants ont commencé à pleurer du coup j'ai évité de parler de ce qui m'a vraiment amené chez lui tout en laissant ces jeunes avec leur conscience ; un immense regret se lisait sur leurs visages. Le père m'a accompagné à la porte avec des bénédictions et était ravi de ma visite dont il ignorait la vraie cause.

Nb: j'ai décidé de partager cette petite histoire avec vous.

Stop à l' amalgame tout homme en turban n'est pas rebelle encore moins un terroriste.

Chodi AG



■ Financial Afrik



En Côte d'Ivoire, la Société Multinationale de Bitumes (SMB), spécialisée dans la production, le traitement, le stockage et la commercialisation de bitumes, allouera à ses actionnaires le 24 aout 2022, au titre de l'exercice 2021, un dividende net global de 5,612 milliards de FCFA (8,980 millions de dollars), ont annoncé les dirigeants de cette entreprise basée à Abidjan.Rapporté #SMB



Le groupe bancaire d'investissement américain, Citi Bank, via ses succursales en Afrique subsaharienne, va accorder une facilité de crédit renouvelable de 125 millions de dollars au groupe télécom Airtel Africa.

Accordée sur une durée de deux ans (septembre 2024), la facilité vise à soutenir les opérations et les investissements d'Airtel Africa dans quatre de ses filiales.

#Airtel #AirtelAfrica #Alerte #CitiBank



Jeune Afrique



Présent en #Centrafrique depuis quatre ans, le groupe de mercenaires russe s'est peu à peu implanté dans nombre de secteurs économiques locaux et régionaux, au point d'avoir développé des ramifications au #Cameroun. Plongée, en exclusivité, dans une organisation qui ne demande qu'à s'étendre.

#RCA

<http://ow.ly/ZYyn50KhVnp>



Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Les établissements de crédit Maliens ont tenu près de 833 milliards FCFA au taux d'intérêt fixe de 2,25%. Selon la banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), il s'agit du 5ème plus important somme d'argent obtenu par États après celle de la Côte d'Ivoire (1 655 milliards FCFA), du Sénégal (948 milliards FCFA), du Burkina Faso (939 milliards FCFA) et du Bénin (927 milliards FCFA)....



NIANG TV



La FORSAT CIVILE réagit à la déclaration d'une association ivoirienne menaçant le Mali.



FEDERATION DES ORGANISATIONS ET DES REGROUPEMENTS DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE LA TRANSITION
FORSAT civile

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fédération des Organisations et des Regroupements de Soutien aux Actions de la Transition, FORSAT civile, a pris connaissance du communiqué de la Coalition Nationale du Sursaut (CONASU), une organisation de la société civile ivoirienne.

La FORSAT marque son étonnement face à l'attitude irrévérencieuse et s'insurge contre les menaces à peine voilées des propos du communiqué.

La FORSAT juge inacceptable la mise en demeure adressée aux autorités maliennes et invite cette organisation sœur à plus de retenue et de respect.

La FORSAT, en soutien aux plus hautes autorités du Mali, estime que les uns et les autres doivent redoubler d'efforts pour un règlement pacifique du dossier des 49 militaires.

La FORSAT Civile remercie et témoigne sa reconnaissance à Son Excellence Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo, pour les efforts inlassables fournis en vue de parvenir à une issue favorable de cette situation.

FORSAT réitère son appel à l'apaisement et au renforcement du dialogue entre les peuples frères de la Côte d'Ivoire et du Mali, dans le respect mutuel et pour le plus grand bénéfice de nos deux nations.

Fait à Bamako, le 11 Août 2022

Les 42 Organisations, Associations, Regroupements et les ZONG, membres de la FORSAT Civile

FORSAT civile Faladié Bamako
Tel : 70 07 34 25 – 66 42 07 17

Osons le Développement



L'Égypte a construit 10 000 usines en 7 ans et continue de le faire...

Le secteur industriel a augmenté en valeur de 22 milliards de dollars en 2014 à 60 milliards de dollars en 2021

Le PIB de l'Égypte est passé de 235 milliards de dollars en 2017 à 438 milliards de dollars en 2021 et devrait atteindre 509 milliards de dollars fin 2022.

Le plan ambitieux de l'Égypte est d'atteindre un PIB de 1 500 milliards

de dollars d'ici 2030.

Certaines de ces usines sont :

- La plus grande usine textile du monde à Mahalla
- Le plus grand complexe de polyéthylène d'Afrique et du Moyen-Orient contenant 6 lignes d'usine.
- La plus grande ville pharmaceutique du Moyen-Orient
- La plus grande sucrerie du monde à Menya
- Le plus grand complexe d'élevage bovin au monde à Fayoum
- Les plus grands dômes agricoles du monde sur la côte nord
- Complexes sidérurgiques
- Usine d'ammoniac à Assouan
- Nouvelle cimenterie à Sohag
- Usines de Granit, Céramique et Porcelaine à Sokhna
- Usines de transformation des cuirs au Caire
- Usine de pneus à Port Saïd
- Usine de panneaux solaires à Banha
- Usine d'engrais nitrés à Sokhna
- Usine de prothèses à Assiout
- Usine de voitures électriques Nasr

Source:Chambre Américaine de Commerce

Voilà ce qui amène le Développement,pas les discours inutiles de soit disant patriotisme

P.S:Traduit de l'Anglais au Français



■ FIGARO DU MALI



Lettre au gouvernement du Mali.

Suite à la rencontre entre le gouvernement du Mali et les mouvements signataires de l'accord d'Alger, tenue à Bamako du 1er au 5 Août 2022, nous avons appris qu' un protocole d'accord a été signé, l'objet faisant l'intégration de 26.000 ex combattants dans la fonction publique, et la probable création de la police territoriale.

Je viens par la présente, de manière démocratique, apposer ma forte opposition à ces initiatives, et manifester ma profonde désapprobation contre ces injustices envers les autres enfants de la République. De même, je tiens à rappeler que l'accord d'Alger, lequel le gouvernement a décidé d'appliquer de manière intelligente est un mauvais accord tant dénoncé par le peuple malien, et les mouvements depuis sa signature, jusqu'à nos jours.

Cette attitude méprisante est inacceptable, les conclusions de tous les foras, la conférence d'entente nationale, le dialogue national inclusif, les assises nationales de la refondation sont limpides sur la nécessité de relecture de ce document.

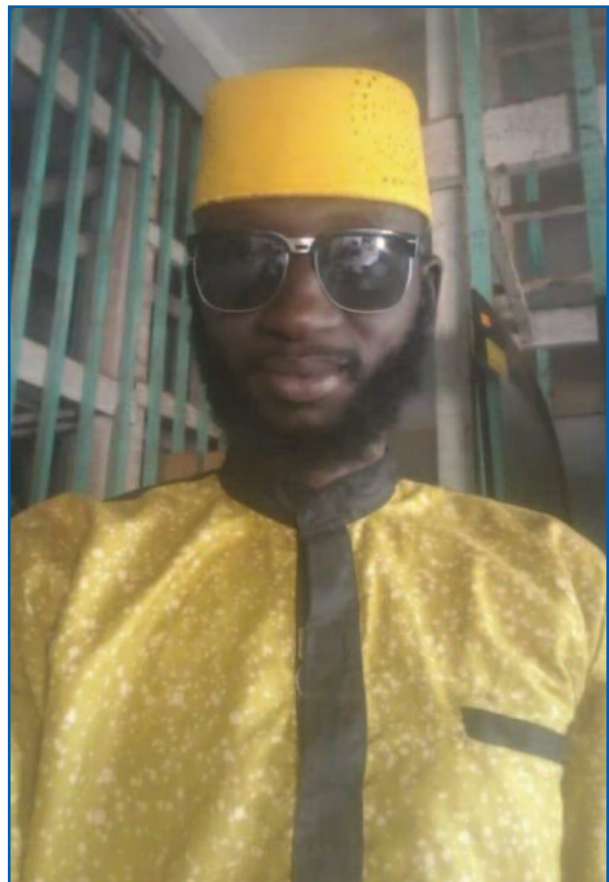
Je regrette profondément que la transition veuille dévier sa trajectoire assignée, elle a été voulue pour redresser les manquements gravissimes de l'Etat, réparer les injustices, de par sa neutralité on espérait du changement profond dans la pratique.

Espérant une bonne réception de cette lettre, recevez cordialement l'expression de mes sentiments les plus distinguées.

Alpha Nouhoum Coulibaly, citoyen malien.

Lettre déposée au secrétariat de la primature.

Bamako, le 10/08/2022.



■ Kany Keita



Exposition vente des produits forestiers non ligneux en marge du Forum National sur les chaînes de valeur agroforestière cas du Néré et du Karité, les 11 et 12 août 2022, au Parc National. Les produits qui sont exposés sont: le beurre de karité, le soubala, sirop de balanites, la poudre et bonbon de baobab, le sirop et confiture de tamarin, la poudre de néré, le miel, le charbon écologique, la poudre du moringa, le datou.



■ Issa Kaba



Le Salon des médias a tenu à être aux côtés de Prestige Consulting du Grand frère Ismael Ballo Ballody lors de sa conférence de presse bilan de son année d'exercice. Prestige Consulting à accompagné le Salon .merci Ismael.



■ Serge Daniel



#CÉDEAO-Guinée/ D'après mes informations, le principe d'un sommet extraordinaire virtuel des chefs d'état de la CÉDEAO sur la situation politique en Guinée est désormais acquis. Derniers réglages en cours pour fixer la date . On aura en principe la date lundi prochain ou avant...

■ Abdoul MBAYE



Ils ont arrêté la mise en œuvre du Programme Décennal de Lutte contre les Inondations au point d'en oublier la période de couverture! Le dernier Conseil des ministres cite 2012-2022. Non! Adopté en septembre 2012, le PDLI démarra en 2013 et devait durer jusqu'en 2023. Ils jouent!

Nul ne l'ignore. Le HCCT est un refuge d'emplois fictifs pour de la clientèle politique de Macky Sall. Le pire est qu'ils ne font même pas semblant de travailler: pas de rapports bidon à se mettre « sous le coude », aucune contribution à l'amélioration de l'état de la Nation !

■ People223.com



#Sport #Football Trois ans après son arrivée au FC METZ, le malien #Boubacar_Traoré est sur le point de changer d'air. Selon Yiriba Foot, le milieu de terrain aurait donné son accord pour rejoindre l'équipe de #Wolverhampton.

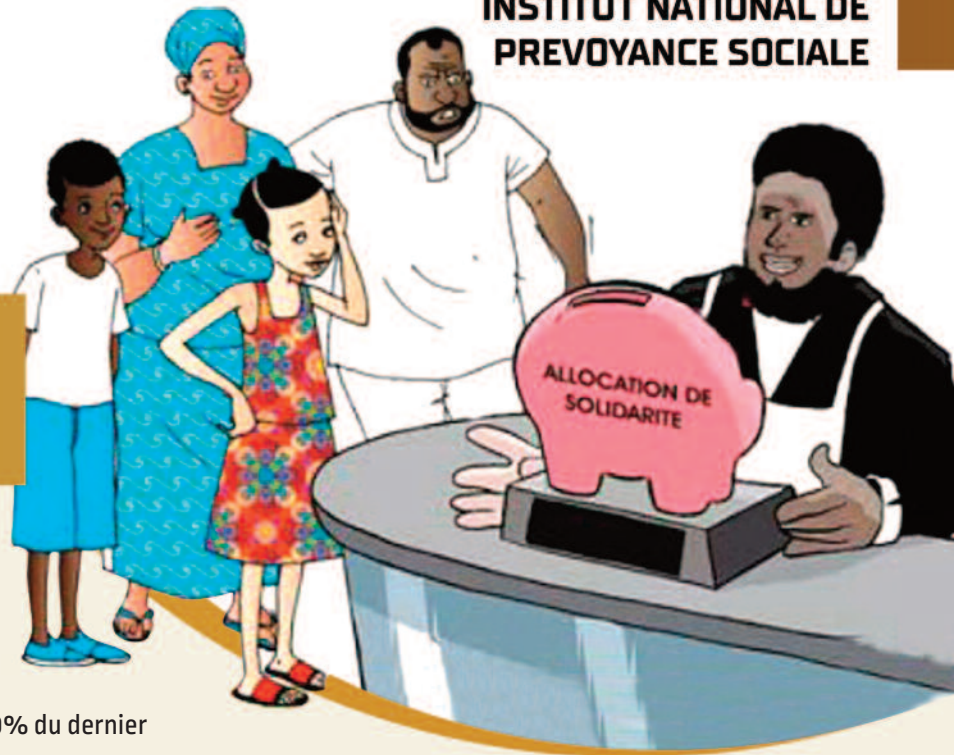


■ #People #Musique

#Oumou_Sangaré en deuil : Vendredi 05 août 2022, #Baminata_Diakité, mère de la Diva du Wassoulou a tiré sa révérence à Bamako. Décédée des suites d'une longue maladie, ses obsèques ont eu lieu le lundi 08 août 2022 à Madinadiassa, cercle de Yanfolila.



L'ALLOCATION DE SOLIDARITE



Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 : $40\,000 \text{ FCFA} \times 2 = 80\,000 \text{ FCFA}$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de : $80\,000 \text{ FCFA} \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\,800 \text{ FCFA}$.

Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

Mali : Des soldats dénoncent des conditions « misérables » de travail



Des soldats maliens au front dénoncent leurs « misérables » conditions de travail, loin de la propagande de Bamako, selon une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

A lors que l'émotion reste vive 72 heures après la déroute de Tessit, au cours de laquelle au moins 42 éléments des Forces armées maliennes (FAMAs) ont été massacrés par des factions terroristes, une vidéo relayée par le journaliste Français, Gauthier Pasquet, révèle l'ampleur du désastre qui étirent le Mali sous le règne alambiqué de la junte conduite par le Colonel Assimi Goïta.

Dans la vidéo devenue virale, on y entend distinctement un militaire tourner en dérision en langue Malinké, la surenchère propagandiste servie à Bamako par le pouvoir en place.

« Partagez la vidéo ! Nous voulons que Assimi Goïta voie ça. Nous dormons ici et faisons tout ici. Ils disent que l'Armée monte en puissance mais nous ne voyons pourtant rien de tel. Mais, vous refusez qu'on parle de nos conditions de vie », peut-on traduire les propos dépités de l'auteur de cette séquence.

Les pieds dans une épaisse mare d'eau, des installations précaires, des équipements vétustes...voilà le spectacle désolant dont témoigne cette vidéo sur les conditions de vie pénibles des soldats et sur la manipulation noire dont est grossièrement victime l'opinion publique Malienne. Le président de la transition au Mali, le colonel Assimi Goïta a décrété dans la soirée du mercredi 10 août 2022, un deuil national de 72 heures

Police nationale : Un dernier hommage rendu aux cinq policiers tombés à Koutiala



La Police Nationale a rendu un dernier hommage ce jeudi 11 août 2022 aux cinq (05) policiers arrachés à son affection suite à l'attaque lâche et barbare perpétrée par les ennemis de la paix et de l'ordre public, entre Koutiala et Sona le 7 août 2022 vers 10 heures.

La cérémonie funèbre à laquelle ont participé une immense foule d'amis, de parents et de collaborateurs s'est déroulée à l'École Nationale de Police (ENP) sous la présidence du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOUHAMEDINE en présence du Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane TRAORE. Cette Cérémonie, certes éprouvante, mais pleine de symbole, de reconnaissance et surtout de fierté pour la famille des illustres disparus.

Les défunts avaient en commun la discipline, l'amour du métier et de la patrie, le professionnalisme et le courage. Ils ont été notés et appréciés ainsi qu'il suit par leurs chefs hiérarchiques : éléments disciplinés, disponibles, dévoués, dynamiques et travailleurs. Fonctionnaires dévoués dotés d'une conscience professionnelle aigüe et d'un sens élevé du devoir, ces braves policiers laissent derrière eux des veuves et des enfants.

La Police Nationale et la nation toute entière ne vous oublieront jamais. Dormez en paix dignes fils, que Le Tout Puissant et Miséricordieux vous accorde une place de choix dans Son paradis, amen.

Source : Cellule de communication de la police nationale du Mali

sur toute l'étendue du territoire national à compter du jeudi 11 août 2022 à 00H00 pour honorer la mémoire des 42 militaires et civils tués dimanche dernier à Tessit lors d'une attaque terroriste contre les unités de l'Armée malienne à Tessit dans le Nord du pays.

Dans un communiqué publié mercredi soir, le porte-parole du Gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, a fait savoir « qu'une enquête sera ouverte pour faire la lumière sur les circonstances » de l'attaque sanglante en vue de « traquer et traduire ses auteurs et complices devant la justice ».

Par Wakat Séra avec NetAfrique
Source : wakatsera

Utilisation de l'internet au Mali face aux fausses nouvelles : Les droits et obligations des utilisateurs



« L'utilisation de l'internet au Mali face aux fausses nouvelles – droits et obligations des utilisateurs » telle est la dénomination d'un nouveau projet initié par l'Association des professionnels de médias en ligne (Appel-Mali) avec l'appui financier d'International média support (ImS) lancé le vendredi 5 août 2022.

Selon le Président Modibo Fofana, ce projet vient en appui aux efforts de l'Appel-Mali visant à contrer ou du moins à freiner la prolifération des fausses informations sur internet, particulièrement les réseaux sociaux et journaux en ligne mais aussi à éclairer l'opinion sur l'utilisation judicieuse de l'internet.

En clair, l'objectif d'un tel projet est de contribuer à la promotion des droits et obligations numériques afin d'améliorer l'utilisation citoyenne de l'internet au Mali. « D'abord, il s'agit d'organiser les jeunes en catégorie sociale et en groupes d'activités sur internet afin d'échanger à partir des plateformes sur les avantages et inconvénients de l'internet. Ensuite, il est prévu d'organiser des ateliers sur la sécurité du web et la cybercriminalité, favoriser l'émergence de partenariat entre utilisateurs de l'internet et acteurs du web et former les professionnels de la presse en ligne face aux fakenews pour une production de qualité. Enfin, sera organisée une rencontre nationale autour des droits et obligations numériques ».

Au cours de ce projet, dit-il, cinq formations "cliniques numériques" seront organisées sur l'utilisation responsable des media en ligne avec la production de qualité et de contenu web et sur la vérification des faits à Bamako et une dans la région de Koulikoro sur le même thème. Le secrétaire général de l'association, Saïbou Kéita, a indiqué que la cible de ce projet est d'abord les journalistes en ligne, ensuite les blogueurs activistes et tous ceux qui sont actifs sur le net. Et d'ajouter que le projet sera conclu par un grand forum qui rassemblera l'ensemble des acteurs du web numérique au Mali dont, les journalistes en ligne et les compétences telles que la fondation Tiwundi et d'autres structures qui interviennent dans le domaine du numérique.

Mali/Attaque de Tessit : Deuil national de trois jours



En hommage aux 42 militaires et aux civils tués dans l'attaque qui a visé dimanche des unités de l'armée à Tessit

Le Président de la Transition malienne, Colonel Assimi Goïta a décrété, mercredi soir, un deuil national de 72 heures sur toute l'étendue du territoire national à compter de ce jeudi, en hommage aux 42 militaires et aux civils tués dimanche dernier, dans l'attaque terroriste contre les unités de l'armée malienne à Tessit dans le nord du pays.

« Un deuil national de trois jours, à compter de jeudi 11 août 2022, à zéro heure, est déclaré sur toute l'étendue du territoire national en hommage aux victimes civiles et militaires de l'attaque terroriste perpétrée à Tessit, le dimanche 07 août 2022 », a indiqué le président de la Transition dans un décret présidentiel.

Quarante-deux soldats maliens et plusieurs civils ont été tués et 22 autres militaires blessés, dimanche, dans une attaque contre le camp de Tessit dans le cercle d'Ansogo région de Gao.

Dans un communiqué publié mercredi soir, le porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, a fait savoir « qu'une enquête sera ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de cette attaque terroriste, puis traquer et traduire ses auteurs et complices devant la justice ». Le Gouvernement de la Transition a en outre, rassuré « les populations de l'engagement et de la détermination de nos Forces de Défense et de Sécurité à combattre les terroristes, dans le strict respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire jusqu'à la victoire finale ».

Le Mali est en proie à des attaques terroristes récurrentes depuis 2012, malgré le déploiement de forces onusiennes et étrangères depuis 2013, la situation ne s'est toujours pas améliorée.

Source : Anadolu Agency

Pour la première série de formations du projet « L'utilisation de l'internet au Mali face aux fausses nouvelles-droits et obligations des utilisateurs », c'est la commune I du District de Bamako qui sera à l'honneur, a souligné Assane Koné d'Appel-Mali.

Bintou Diarra / Source : Le Challenger

Mali : Plus d'une douzaine de civils assassinés au nord-est de Ménaka Selon un communiqué de la Communauté Touareg Idaksahak



Plus d'une douzaine de civils ont été froidement assassinés par des hommes armés "appartenant à Daech" entre le 7 et 8 août courant dans le Nord-Est de Ménaka a annoncé mercredi soir, La communauté Touareg Idaksahak dans un communiqué consulté par l'Agence Anadolu.

"La communauté Idaksahak informe l'opinion nationale et internationale que plus d'une dizaines de civils issu de différentes communautés touareg de la région de Menaka ont été froidement assassinés par des hommes armés affiliés à Daesh entre le 7 et 8 août 2022, leurs animaux et biens emportés dans la zone Nord-Est de Menaka", a précisé la même source. La communauté Idaksahak affirme, en outre, avoir appelé "les autorités Maliennes, les mouvements signataires et les organisations des droits de l'homme à agir pour stopper ces crimes de massacre". Pour rappel le 29 juillet dernier, au moins onze (11) civils ont été tués, dans la zone de Tifolat, région de Ménaka, dans le nord du Mali, par des hommes armés "appartenant à Daech", avait annoncé la Communauté Touareg Idaksahak.

La région de Ménaka est confrontée, depuis le 3 mars dernier, à des attaques terroristes attribuées aux hommes armés appartenant à l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS).

Source : Anadolu Agency

Mali : Des hommes appartenant à Daech assassinent plus d'une douzaine de civils au nord-est de Ménaka



Des civils, une douzaine, ont été tués par des hommes armés qui appartiennent à Daech, au nord-est de Ménaka. Les faits ont eu lieu entre le 7 et le 8 août 2022. L'information a été confirmée par la communauté Touareg Idaksahak dans un communiqué.

« La communauté Idaksahak informe l'opinion nationale et internationale que plus d'une dizaines de civils issu de différentes communautés touareg de la région de Menaka ont été froidement assassinés par des hommes armés affiliés à Daesh entre le 7 et 8 août 2022, leurs animaux et biens emportés dans la zone Nord-Est de Menaka », indique un communiqué.

Angleterre: quatre prévenus condamnés jusqu'à 27 ans de prison pour la mort de migrants vietnamiens

Les attaques sont imputés à des hommes armés appartenant à Daech. La communauté Touareg Idaksahak appelle par ailleurs « les autorités Maliennes, les mouvements signataires et les organisations des droits de l'homme à agir pour stopper ces crimes de massacre ».

Les attaques contre les civils au Mali, notamment à Ménaka, sont récurrentes.

Source : AA.COM

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

Malikilé
 74
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement **du Directeur des Ressources humaines** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

- faire appliquer la législation du travail en vigueur tant par l'OCLEI que par ses employés ;
- définir une politique de recrutement et appuyer sa mise en œuvre (recrutement, embauche, formation et rédaction des contrats de travail, vérification de la conformité des contrats et des pratiques de l'OCLEI aux règles de droit du travail (Code du travail, conventions et accords collectifs) ;
- gérer l'évolution des carrières de la vie professionnelle des salariés : retraite, maladies, accidents, formations, congés, rupture de contrat, contrôle des conditions de travail des salariés ;
- instaurer la grille salariale de l'OCLEI ;
- s'occuper de la gestion de la paie des salariés (établissement des bulletins de paie et déclarations sociales) ;
- gérer les conflits et œuvrer un bon climat social au sein de l'OCLEI;
- développer des projets d'entreprise visant à accroître la motivation du personnel ;
- sensibiliser les employés aux impératifs d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur leur lieu de travail ;
- contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication interne par la diffusion des informations économiques et sociales liées aux objectifs de l'OCLEI ;
- représenter l'OCLEI lors de négociations avec les représentants du personnel.

Pour l'aider dans sa mission, le **directeur des ressources humaines** peut avoir un ou plusieurs collaborateurs placés sous son autorité. Il doit savoir travailler en équipe et surtout déléguer certaines tâches.

II. Compétences :

- avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique;
- Qualités relationnelles.



III. Qualifications requises :

Formation :

- être titulaire au moins d'un diplôme universitaire (BAC+4) dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines ; droit du travail, droit social, économie, finances, gestion d'entreprise et d'administration;
- avoir au moins 10 ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines ;

Expérience :

- avoir plus de 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité en ressources humaines dans le secteur public ou privé.

Connaissance linguistique :

- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Connaissance informatique :

- bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Emails sous environnement, logiciels de gestion R.H et similaires).

Les candidatures féminines sont encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

IV. Lieu de travail

Le Directeur des Ressources humaines sera basé à Bamako et pourra être déplacé en cas de besoin en tout autre endroit.

V. Dossiers à fournir

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- un CV actualisé daté et signé;
- une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation et des attestations de travail et de formations dans des postes de responsabilités occupés;
- certificat de nationalité ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé au **plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT** : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement du **Community Manager** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

Assister le chef du service de la communication dans la stratégie d'organisation et de développement de la communauté en ligne et la dynamisation du site web de l'OCLEI.

II. Tâches :

- participer au développement de la stratégie de communication de l'OCLEI ;
- produire des contenus sur le net (photo, vidéo, son) ;
- animer des groupes d'internautes;
- planifier des posts (contenus) ;
- interagir avec les membres de la communauté ;
- convertir des internautes en relais d'informations ;
- augmenter la présence digitale et accroître la visibilité de l'OCLEI ;
- faire la mise à jour régulière du site web de l'OCLEI.

III. Compétences :

- capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre des activités de communication sur les médias sociaux ;
- très bonne connaissance et de capacité d'analyse des tendances sur les réseaux sociaux ;
- grande capacité rédactionnelle ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- grand modérateur et diplomate ;
- très bonne maîtrise de la langue française ;
- connaissance avérée de la veille sociale ;
- grande capacité à coordonner et à travailler en équipe ;
- excellente capacité d'écoute et d'aptitude à communiquer oralement et à l'écrit ;
- qualités relationnelles.

IV. Qualifications requises :

Expérience :

- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle ;
- avoir une grande expérience dans la création, le développement et le suivi d'un media social ;
- avoir une bonne connaissance du paysage médiatique du Mali et du milieu des éditeurs de contenu de médias sociaux.



Connaissance informatique :

- bonne connaissance de l'outil informatique ;
- excellente connaissance des réseaux sociaux ;
- capacité avérée dans la mise à jour de site web , intranet et web TV;
- capacité avérée en prise de vue (Photo – vidéo) ;
- bonne connaissance de Photoshop et d'autres logiciels similaires.

Connaissance linguistique :

- excellente connaissance du français (orale et écrite) ;
- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Les candidatures féminines sont en encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. Dossiers à fournir :

- un CV actualisé daté et signé ;
- des copies légalisées des diplômes obtenus ;
- des attestations et certificats de travail;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- des attestation de formation en Community Manager ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé au **plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT** : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Challenge Royal Swan : Kady Berthé primée

La promotrice de la marque Royal Swan, Rokiadou Moussou Sissoko connue sous le sobriquet " Moussou Sora" avait lancé, il y a un mois sur les réseaux sociaux le challenge « Royal Swan » qui consistait à faire une vidéo sur le son dédié à la marque vient de connaître son épilogue. C'est Touré Kadhy Berthé qui s'est distinguée des autres avec le plus de like. Ainsi, elle a remporté la coquette somme d'un million de FCFA et divers produits de la marque Royal Swan de la part de la promotrice.

Ce challenge consistait à faire une vidéo sur le son "Royal Swan", qui est un morceau à eux dédié par un artiste malien du nom de Baba Sacko. Le but de cette initiative étant de contribuer davantage à la promotion de ladite marque et de sa vulgarisation auprès du public malien, voire d'autres horizons.

Lancé il y a un mois de cela, plusieurs personnes ont pris part à ce challenge sur divers réseaux. Parmi lesquelles seules deux ont été retenues pour la phase finale. C'est ainsi qu'à la suite du vote des internautes, la vidéo qui a eu le plus de like a été sélectionnée comme vidéo gagnante. En effet c'est Mme Touré Kady Berthé qui a remporté ce challenge. Comme récompense, elle a reçu la somme d'un million de F CFA en plus d'autres articles de la marque Royal Swan.

Selon Moussou Sora, l'un des objectifs recherchés à travers ce challenge, était de pouvoir soutenir la jeunesse malienne en lui apportant un accompagnement financier susceptible de permettre aux jeunes d'entreprendre une activité qui sera une source de revenus pour eux. « **Les Etats africains ne pourront lutter efficacement contre la pauvreté, la misère, les guerres civiles, le terrorisme, les violences urbaines, l'immigration clandestine, les suicides qu'en considérant leur jeunesse comme un véritable outil de développement** », a-t-elle précisé.

Aussi, elle indiqua qu'il est impératif que les mentalités changent, notamment celles qui accusent les jeunes de fainéantise ou d'inaction. « **Sachant que contrairement à leurs aînés, les jeunes africains sont aujourd'hui ouverts et connectés au reste du monde, ils savent ce qui se passe par-**



tout. Ils ont juste besoin de deux choses : qu'on les comprenne et leur fasse confiance », a-t-elle avancé.

Par ailleurs, Moussou Sora, a souligné que Royal Swan est, une entreprise malienne de mode, une marque élargie de vêtements, d'accessoires et de parfums.

Pour sa part, la gagnante du challenge n'a pas manqué de remercier l'entreprise Royal Swan à travers sa promotrice pour ce geste qui, à

l'en croire, va lui permettre de développer davantage le projet d'entrepreneuriat dans lequel elle s'est lancée depuis peu de temps. « **C'est mon amour pour Moussou qui m'a poussé à prendre part à ce challenge et aussi ma motivation à toujours relever les défis. Je ne peux vraiment que lui dire merci pour ce beau geste** » a-t-elle laissé entendre.

■ Maffenin Diarra

Agence Nationale D'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) : Des irrégularités financières de plus de 18 millions de FCFA décelées !

Paiement de jetons de présence indus et d'indemnités de déplacement et de missions indues, c'est là quelques irrégularités financières relevées par le Bureau du Vérificateur général (BVG) dans la gestion de l'Agence nationale d'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) et dont le montant s'élève à plus de 18 millions de FCFA.

La présente vérification financière, dont le rapport a été rendu public le 4 Août 2022, porte sur la gestion de l'Agence Nationale d'Évaluation des Hôpitaux (ANEH), au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (1er semestre). Selon le Bureau du Vérificateur Général (BVG), cette vérification a pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de dépenses. « Les travaux de vérification ont concerné les dépenses exécutées sur les subventions de l'État et des partenaires techniques et financiers, ainsi que les actes d'administration et de gestion. La présente mission fait suite à une saisine du ministère de la Santé et des Affaires sociales », précise le BVG dans ledit rapport. Ainsi, il ressort du même document que l'Agence nationale d'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) a connu des irrégularités financières de plus de 18 millions de FCFA au titre de ses exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (1er semestre). « Le Vérificateur général a dénoncé au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance la Commune III du District de Bamako chargé du Pôle économique et financier les irrégularités relatives au paiement de jetons de présence indus pour un montant de 5 490 000 FCFA et d'indemnités de déplacement et de missions indues d'un montant de 12 779 000 FCFA », peut-on lire dans le rapport.

Des irrégularités administratives...

En plus de ces irrégularités financières, le Vérificateur général, M. Samba Alhamdou Baby, en note d'autres qui sont plutôt administratives. Pour y remédier, il a recommandé au président du Conseil d'Administration de veiller à la tenue des sessions conformément à la réglementation et à la prise d'une résolution relative à l'octroi des jetons de présence aux administrateurs. Au directeur général de l'ANEH, il s'agit, pour M. Samba Alhamdou



Baby, de veiller à la désignation des intérimaires en cas d'absence des titulaires des postes, à la régularité des pièces justificatives des dépenses et à la mise en place d'un système d'archivage adapté et sécurisé. Pour le Vérificateur général, le directeur général l'Agence nationale d'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) doit, en outre, faire viser les ordres de mission par les autorités compétentes. Quant à l'agent comptable, il doit tenir la comptabilité générale et le Régisseur d'avances doit s'assurer de la régularité des pièces justificatives des dépenses.

Pour rappel, l'Agence nationale d'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) a été créée par l'article 50 de la Loi n°02-050 du 22 juillet 2002 portant loi hospitalière modifiée par la Loi n°2018-050 du 11 juillet 2018. Placée sous la tutelle du ministre chargé de la Santé, l'ANEH

est investie de la mission d'évaluation de la performance et de la qualité des soins des hôpitaux, des districts sanitaires ainsi que de l'élaboration et de la dissémination des référentiels dont la mise en œuvre contribue à l'amélioration de l'accueil, de la prise en charge des urgences, de l'hygiène hospitalière, de la maintenance des équipements et la gestion des médicaments. Il ressort des comptes administratifs que l'Agence nationale d'Évaluation des Hôpitaux a exécuté au cours de la période sous revue 822 044 270 FCFA au titre des dépenses de fonctionnement, soit respectivement 249 772 970 FCFA en 2018, 277 249 076 FCFA en 2019 et 295 022 224 FCFA en 2020.

Ismaël Traoré
Source : Ziré

Sa majesté Djibrilla Souma Maïga : Le nouveau chef Songhoy de Gao

Venu rencontrer le Premier ministre, le chef Songhoy a réitéré le soutien de sa communauté aux autorités de la transition, tout en profitant de l'occasion pour exprimer les besoins pressants de celle-ci



Après son investiture le 15 juillet 2022 en remplacement de son frère aîné, Moussa Souma Maïga dit Vieux, décédé le 23 octobre 2021, Djibrilla Souma Maïga, par la voix de son porte parole Boubacar Maïga, a souhaité venir d'une part se confier à son grand-frère Choguel Maïga et d'autre part, recueillir, auprès de lui, des bénédictions et de sages conseils susceptibles de l'aider dans sa nouvelle fonction de chef traditionnel Songhoy de Gao.

Ainsi, ce jeudi 4 août 2022, le chef songhoy de Gao accompagné d'une délégation a été reçu à la Primature par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. C'était en présence des membres de son cabinet. L'objectif de cette rencontre de Djibrilla Maïga avec le chef de l'exécutif était d'apporter son soutien indéfectible et celui de toute la communauté songhoy ou de culture songhoy du Mali et de la diaspora aux autorités. Il s'agit : du président de

la Transition Assimi Goïta et le Chef du gouvernement en vue de leur souhaiter une bonne réussite de la Transition en cours.

C'est dans ce cadre que, sa majesté, le chef Songhoy de Gao a organisé un déjeuner de presse pour partager, les raisons de sa rencontre avec me Premier ministre. C'était le week-end dernier, chez lui à Niamana. A la fin, Djibrilla Souma Maïga a remis sur clé USB une vidéo du film de la rencontre avec le Premier ministre. C'est après avoir visionné celle-ci que nous vous proposons le reportage ci-après.

Prenant la parole, après l'introduction de la rencontre, sa Majesté Djibrilla Souma Maïga, a saisi l'occasion pour transmettre le message de sa communauté au Premier ministre. Laquelle sollicite la mise à disposition de deux hectares et demi de terrain à Gao pour y ériger un siège au profit de la diaspora songhoy. Le chef Songhoy a également profité de l'opportunité pour exprimer les besoins pressants de

celle-ci. Lesquels se résument à : la construction de forages pour l'accès à l'eau potable et l'amélioration du réseau téléphonique qui connaît des perturbations depuis plus d'une décennie.

Prenant la parole, pour répondre à son illustre hôte du jour, le Premier ministre s'est dit très honoré de recevoir le chef songhoy qui, un fait rare, a effectué le déplacement à la Primature au lieu d'attendre la visite des autorités.

Choguel Kokalla Maïga a souligné la réhabilitation de la chefferie traditionnelle au Mali par l'institutionnalisation récente des chefs coutumiers qui, en tant que véritables acteurs de stabilisation, de sécurisation, de sensibilisation, d'éducation et d'équilibre social, bénéficieront désormais du port d'un macaron et de l'érection du drapeau national sur leurs résidences.

« Dites aux populations que je suis informé de leur combat constant pour soutenir la Transition, qu'elles soient au Mali, au Niger, au Nigeria, au Ghana, au Sénégal, au Tchad, en Arabie Saoudite, en Côte d'Ivoire, aux Etats-Unis d'Amérique, en France ou ailleurs », a laissé entendre le Premier ministre.

De même, pour montrer l'engagement de la transition pour cette région, Choguel Kokalla Maïga a rappelé la décision du Conseil des ministres concernant la relance de la construction du barrage de Taoussa. Un projet qui bénéficiera aux régions du nord comme Gao, Tombouctou, Ménaka et du centre comme Mopti. Autre projet phare annoncé par le Chef du Gouvernement c'est celui de la construction de la salle des spectacles évaluée à hauteur de 500 millions de FCFA pour mettre Gao, qui n'en avait pas, au même niveau que les autres régions. Le Premier ministre a également cité la route Sévaré-Gao, cordon ombilical entre le Nord et le Sud, qui sera exécutée tronçon par tronçon et la réalisation d'une trentaine de forages aux bénéfiques de la population de la région de Gao.

A noter que, c'est au nom de toutes les populations de Gao, Cité légendaire, cosmopolite constituée, entre autres, de Songhoys, de Armas, de Peuhls, de Sorkos, d'Arabes, de Kel Tamasheq, de Bambaras que, le Chef Songhoy entend défendre les idéaux de paix, de cohésion sociale et du vivre-ensemble.

Diakalia M Dembélé
Source : 22 Septembre

Journées Nationales du Secrétariat et de l'Assistanat (JNSA) : Développer les capacités techniques et managériales des professionnels du métier

La cérémonie d'ouverture de la 2e édition des journées Nationale du Secrétariat et de l'Assistanat (J.N.S.A.) s'est tenue le jeudi 11 août 2022 à l'hôtel de l'amitié. Initié par Challenge Bamako, cette édition a pour thème, « **assistant et secrétaire 2.0 : de collaboratrice à Business partners** ».

Mettre en exergue le rôle prépondérant des secrétaires et des assistants, développer leurs capacités techniques et managériales, partager les expériences mettant en interface les différents métiers dont dépend le succès de nos organisations, sont entre autres les objectifs des journées nationales du secrétariat et de l'assistanat.

Cette cérémonie a été marquée par la présence des professionnels des métiers du secrétariat et de l'assistanat, des directeurs généraux et les cadres dirigeants. Le secrétariat et l'assistanat sont deux branches complémentaires et nécessaires au bon fonctionnement de toute organisation. Ce sont des professions indispensables qui font figures de piliers au sein d'une entreprise. Les JNSA se donnent pour mission de promouvoir les métiers en créant une plateforme de rencontre, d'échange et de partage d'expériences entre acteurs de ce métier.

Dans son discours, Michael Tra Bi, gérant associé de Challenge Bamako a déclaré que la fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'une organisation de coordinateur de projet exige de la concentration pour définir et mettre en œuvre des stratégies. « **Le constat est que les cadres et plus spécifiquement, les Directeurs sont si absorbés par certaines tâches courantes qu'ils n'arrivent pas à atteindre certains résultats** », a-t-il relevé.

Ainsi, il a souligné que la solution pour eux réside dans la recherche de l'efficacité et la performance de leurs collaborateurs, notamment, leurs attachés administratifs. « **Qu'il s'agisse d'un secrétaire ou spécifiquement un as-**



sistant de direction, sa contribution à la réussite du patron est capitale. De leur efficacité dépend la bonne organisation et l'efficacité du patron », a-t-il précisé.

En effet, il a fait savoir que l'édition 2022 des journées Nationales de l'Assistanat et du secrétariat est organisée pour permettre aux secrétaires et assistantes de direction d'être plus efficaces dans leurs missions et comprendre davantage les évolutions et nouvelles exigences de leurs métiers pour s'y adapter au mieux.

Pour ce faire, il a indiqué que les journées Nationales du Secrétariat et de l'Assistanat (JNSA) sont un cadre de partage d'expériences mettant en interface les, différents métiers dont dépend le succès des organisations.

En outre, il a exhorté les participants à partager et à vulgariser autour d'eux ces journées nationales des métiers qui constituent selon lui, "un levier de performance de nos organisations".

Abondant dans le même sens, Nouhoum Diakité gérant de Diakité Consulting, a déclaré que les assistants de direction ou secrétaires doivent avoir un certain nombre de qualité à savoir la vigilance, la rigueur et le contrôle, « **il faut faire des formations sur des outils de nouvelles générations Excel, Outlook, Powerpoint pour permettre aux secrétaires ou assistants de direction de pouvoir jouer pleinement leur rôle dans la gestion efficace d'une direction. Cela ne peut commencer que par des systèmes de formation continue** », a-t-il fait savoir.

De ce fait, il a précisé que les journées nationales du secrétariat et de l'assistanat doivent être soutenues, car, dit-il, « **c'est un partage d'expériences entre les professionnels du secteur. C'est aussi une occasion de faire une réflexion et une ouverture d'esprit sur l'avenir du métier** ».

■ Maffenin Diarra



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

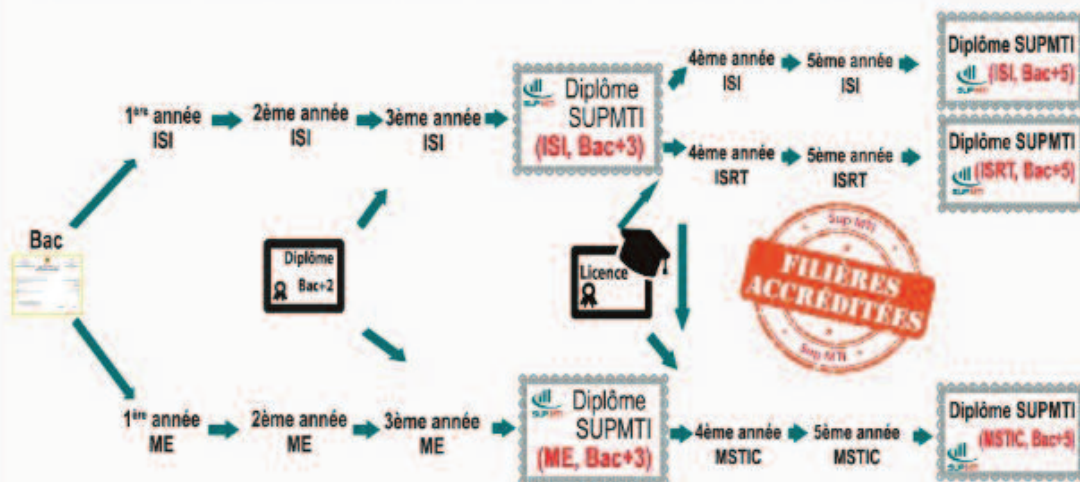
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Avis :

Concours de Bourse d'Excellence, 7ème Edition 2022

L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (**SupMTI**) de **Beni Mellal** au Maroc en partenariat avec **D&D consulting** au Mali informe les Bacheliers, les Techniciens Spécialisés et les Licenciés dans toutes les spécialités, qu'elle organise un **concours** pour l'attribution des bourses d'excellence aux étudiants afin de poursuivre leurs études supérieures à **SupMTI Beni Mellal** au Maroc dans l'une des filières suivantes :

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (BAC+4) :

- Audit et Finance d'Entreprise
- Finance, Banques et Assurances
- Management de Qualité et Gestion de Projets
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Communication Digitale
- Marketing et Management Commercial d'entreprise

ÉCOLE DE GENIE INFORMATIQUE (3 ANS APRES « 2 ANNEES PREPARATOIRES ») :

- Classes préparatoires au cycle ingénieur en Technologies de l'Information
- Cloud, Internet des Objets et Mobiles
- Ingénierie de la Data Science
- Ingénierie des Systèmes, Réseaux et Télécoms
- Ingénierie des Systèmes d'information

Pour participer à ce concours, veuillez envoyer une copie certifiée de votre diplôme et les relevés de note deux dernières années d'études, à l'adresse courriel suivante: mdoumbia1@yahoo.fr au plus tard le **30 septembre 2022**.

Pour toutes informations, veuillez appeler aux : **+223 69 88 83 05, +223 82 01 75 75, D & D Consulting, dont le siège se situe à Hamdallaye ACI 2000, Rue 330 – Porte 10, Bamako, Mali.**

NB : Les dossiers enregistrés et collectés par D&D consulting sont envoyés à la Direction de L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (SupMTI) de Beni Mellal au Maroc qui fera le choix des candidats sur la base des dossiers, des critères de compétence et de mérite bien définis par l'établissement.

Journée africaine de l'État civil : Maintenir la dynamique d'enregistrement des naissances !



A l'instar des autres pays africains, le Mali a célébré, le 10 août 2022, avec faste, la 5ème journée Africaine de l'état civil. La cérémonie était présidée par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Maïga, qui avait à ses côtés le ministre de la Justice et des droits de l'Homme, Mamoudou Kassogué, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop et la représentante de l'UNICEF au Mali, Andrea Berther. Le thème de cette 5ème édition est : " Mettre à profit la coordination, le leadership des pays et l'appropriation pour renforcer les systèmes CRVS intégrés : un vecteur pour compter tout le monde".

Célébrée chaque 10 août, cette journée rappelle le rôle et l'importance de l'état civil dans la vie d'un individu. La célébration de cette journée a permis au ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga de mettre le curseur sur les acquis et les perspectives du Mali en matière d'état civil. Permettre à chaque enfant d'être enregistré et d'avoir son acte de naissance fait partie des priorités des autorités maliennes. Cette volonté politique n'est pas un vain mot. L'adoption d'une politique nationale de l'état civil, l'organisation des campagnes rattrapage et l'organisation d'un recensement administratif à vocation d'état civil, attestent que les administrateurs maliens sont résolument engagés pour que chacun malien soit enregistré à la naissance.

Le directeur national de l'Etat civil, Abdoulaye Alkadi, estime que le Mali est dans une posture de leadership en matière d'état civil. Cela se justifie humblement par le taux d'enregistrement à la naissance qui est de 87%. Le Mali est l'un des leaders en matière d'enregistrement à la naissance. « **On veut un état civil électronique plus sécurisé. C'est pourquoi tout ce qui est antériorité dans les mairies sont en train d'être numérisé et au finish on va désormais interconnecter tous les centres d'état civil avec la base RAVEC. Pour que chaque naissance qui a lieu qu'on puisse l'enregistré automatiquement dans la base RAVEC** », a-t-il souligné.

Selon Andrea Berther, représentante de l'UNICEF au Mali, si les résultats sont généralement satisfaisants avec un taux national estimé à environ 87% de naissance enregistrées. Il faut cependant noter que ce taux reste très faible dans certaines régions et particulièrement en milieu rural. Depuis des années, l'UNICEF s'est engagé aux côtés des autorités maliennes pour défendre le rôle et l'importance des systèmes d'enregistrement de naissance et de statistique de l'état civil en tant que service essentiel. En effet, il s'agit d'un élément clé pour faciliter la reconnaissance de l'identité légale de chaque enfant à sa naissance.

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, a rap-

pelé que chaque Etat a besoin de connaître les statistiques démographiques, ses caractéristiques et ses tendances en terme de naissance, de décès et autres indicateurs fondamentaux tels que les taux de mariage et de divorce. Les données fournies par un état civil fonctionnel permettent une bonne planification de mise en œuvre efficace des politiques de développement dans divers domaines : santé, l'éducation, eau, assainissement, emploi, agriculture et industrie. « **Depuis l'indépendance l'état civil constitue une préoccupation majeure des plus hautes autorités de notre pays. Conformément à leur vision dans le programme d'action gouvernementale 2021-2022, des actions pertinentes ont été menées en vue de l'amélioration du système d'état civil au Mali en application de la vision du président de la transition, le colonel Assimi Goïta. Je voudrais évoquer les actions suivantes : l'évaluation exhaustive du système état civil ayant abouti à l'adoption d'une politique nationale de l'état civil, l'organisation des campagnes rattrapage et des audiences foraines pour atteindre le maximum de personnes, l'organisation d'un recensement administratif à vocation d'état civil, le RAVEC** », a-t-il souligné comme acquis du Mali en matière d'état civil.

■ Ibrahim Sanogo



Processus de la refondation du Mali : Le rôle et la place de la femme en débat

Pour définir le rôle et la place de la femme dans le processus de la refondation du Mali, le Consortium des Femmes a organisé un atelier du 5 au 6 août 2022, au Conseil National du Patronat du Mali, présidé par le représentant du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, Sidi Oumar Cissé. Cette rencontre a enregistré la participation du département de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille ainsi qu'ONU-Femmes.

Cet atelier de deux jours du Consortium des Femmes entre dans le cadre du plan de travail du Programme conjoint d'appui à la coordination des femmes dans la Transition sociopolitique au Mali. Sous la houlette de la présidente du Consortium des Femmes, DOUMBIA Mama Koité, les femmes leaders ont échangé sur les étapes du processus de la refondation dans une démarche qui construit de la base vers le sommet, les raisons du vivre ensemble, les valeurs fondatrices du Mali et les perspectives pour son avenir.

Il s'agissait pour les femmes du Consortium de débattre et définir les volets de la refondation dont, la gouvernance, la nation, les ser-

vices sociaux, politique-paix- sécurité, la sécurité, l'économie, l'aide internationale et la refondation du débat public ; de donner les étapes clés de la refondation d'une nation impliquant toutes les communautés de base et tous les groupes socio-professionnels du Mali ; de définir aussi le rôle et la place des femmes dans le processus et de faire des recommandations.

Selon la présidente du Consortium des Femmes, DOUMBIA Mama Koité, les femmes leaders du Mali s'appuient sur la feuille de route de la transition dont les priorités s'articulent autour de certaines réformes institutionnelles majeures qui ont pris en compte le besoin des renforcements de capacités des

femmes pour leur participation citoyenne à l'élaboration des instruments fondamentaux de la vie de la nation.

Pour le représentant du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, Sidi Oumar Cissé, cette initiative des femmes qui cadre parfaitement avec le processus de la refondation intervient à un moment où le Mali est engagé dans la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation qui ont mobilisé les maliens de toutes les contrées pour parler, dialoguer, échanger, mais aussi proposer les bases du renouveau dans le seul but d'améliorer notre système de gouvernance. A en croire Sidi Oumar Cissé, les autorités de la Transition veulent faire des 517 résolutions issues des assises, une boussole pour la conduite du processus de refondation de notre pays. C'est dans cette logique qu'un cadre stratégique de la refondation de l'Etat a été élaboré pour traduire en actions, les recommandations des assises.

Pour la réussite du combat et des engagements des femmes, le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ainsi qu'ONU-Femmes ont affirmé être toujours aux côtés du Consortium des Femmes.

Drissa Togola

Source : Le Challenger

Dr Ibrahim Sangho, chef de mission MODELE-MALI : « Le retard dans la mise en place de l'AIGE risque de compromettre le chronogramme communiqué à la CEDEAO »

Dans son rapport hebdomadaire N°06/22 du 1er au 09 août 2022, présenté hier 10 août à l'Hôtel Maeva Palace au cours d'une conférence de presse, la Mission d'observation électorale au Mali (MODELE-Mali) attire l'attention sur le retard dans la mise en place de l'AIGE qui risque de compromettre le chronogramme communiqué à la CEDEAO ».



De leur examen du contexte politique, Dr Ibrahim Sangho et ses camarades ont fait état des divergences au sein du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), des réactions des personnalités politiques, mises en cause dans l'affaire du marché public dit "PARAMOUNT" et la sortie médiatique du Cadre d'Échange des Partis et Regroupements Politiques pour une Transition Réussie.

En examinant le processus électoral, la MODELE alerte que le processus de mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) au niveau national souffre de vices de procédure. « En effet, le Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) a adressé une lettre aux partis politiques et aux organisations de la société civile pour leur demander de désigner leurs représentants. Dans cette lettre, le ministre affirme que la désignation des membres du Collège sera faite dans un premier temps par tirage au sort et dans un second temps par l'autorité de désignation. La MODELE constate que cette modalité de désignation ne respecte pas la loi électorale qui, en son article 7 alinéa 4, dispose que « Les membres représentant les partis politiques et la société civile sont

désignés selon les modalités fixées par ces institutions ou organisations ». Elle attire, aussi, l'attention sur le délai de mise en place des démembrés de l'AIGE. « Au vu du chronogramme qui fixe le référendum au 19 mars 2023, tous les démembrés de l'AIGE doivent être mis en place au plus tard le 19 septembre 2022 ».

La mission d'observation électorale au Mali estime que « le retard dans la mise en place de l'AIGE au niveau national, prévue pour le 13 juillet 2022 et non encore effective, risque de compromettre le respect du chronogramme électoral communiqué à la CEDEAO pour la levée des sanctions sur le Mali ».

S'agissant des réformes constitutionnelles, la MODELE « observe qu'à présent certains partis politiques comme l'ADEMA et la CODEM rejettent l'idée de la rédaction d'une nouvelle Constitution. Elle exhorte la Commission à travailler davantage avec les partis politiques pour plus d'adhésion ».

Sur le plan sécuritaire, la MODELE a noté l'attaque d'un convoi de 19 camions de marchandises entre Boni et Douentza, le 03 août 2022, l'attaque à l'engin explosif dans la région de Koutiala, le 7 août contre la police nationale et l'attaque du camp militaire de Tessit, le 8

août. « La MODELE regrette les pertes civiles et militaires. Elle exhorte les autorités à davantage sécuriser les personnes et leurs biens sur l'ensemble du territoire national ».

Dans le domaine des droits de l'homme, la MODELE a observé l'assassinat d'une femme âgée d'environ 71 ans dans la commune rurale de Sony, région de Kayes. « Cet assassinat vient raviver la problématique de la pratique de l'esclavage par ascendance, encore très présente dans cette région », a noté l'organisation.

Dans cette déclaration, la MODELE a mentionné la tenue du 1er au 05 août 2022 à Bamako de la réunion de Niveau Décisionnel (RND) des Parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, sur certains aspects de la mise en œuvre de l'Accord.

Au chapitre des recommandations, elle appelle à davantage de consensus dans la conduite des différentes réformes envisagées ; le respect des dispositions de la loi électorale en ce qui concerne la désignation des membres du collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), notamment les représentants des partis politiques et de la société civile ; la poursuite des efforts de sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ; le respect des droits de l'homme et la prise de mesures fortes contre la pratique de « l'esclavage par ascendance » et le dialogue franc et sincère entre les parties signataires de l'Accord pour la paix, issu du processus d'Alger, en vue d'une paix durable au Mali.

Boubacar I Diarra
Source : Le Challenger

Reboisement de « les amis de la nature » : 12 000 pieds d'arbre à planter

L'Association « Les amis de la nature » a lancé le samedi dernier la 20^e édition de son opération de reboisement dans la cour de la protection civile de N'Tabakoro. Au terme de cette initiative, l'association dirigée par Moctar COULIBALY dit ATT junior entend planter 12 000 pieds d'arbre. Leur participation à la lutte contre la désertification.

La cérémonie était placée sous le parrainage de la présidente du mouvement politique et citoyen « An biko » de Fatoumata Batouly NIANE représentée par sa sœur Binta NIANE. Elle avait à ses côtés des responsables des services publics : des eaux et forêts, de la jeunesse et des sports, de la CANAM.

Au cours de cette campagne de reboisement, l'association « Les amis de la nature » s'est fixé comme objectif de planter 12000 pieds d'arbre à travers 9 bosquets dédiés à plusieurs personnalités du pays dont Assimi GOITA, Modibo KONE, Moussa Ag ATTACHER ainsi que la marraine de l'édition Fatoumata Batouly NIANE.

S'exprimant lors de cet événement, le représentant du DG de la CANAM, Ibrahim GUINDO, a salué l'initiative de l'Association « Les amis de nature » qui contribue à la lutte contre la

désertification dans le pays. Selon lui, l'arbre joue un rôle crucial et sinon indispensable dans l'équilibre du monde, parce que, soutient-il, sans cette richesse naturelle il n'y a pas de vie.

C'est pourquoi, témoigne-t-il, les pays dits développés qui ont construit leur univers avec du fer et de l'acier sont dans la dynamique d'inverser la tendance en plantant plus de 400 hectares.

« Nous devons prendre conscience de l'utilité de l'arbre. Et booster ce secteur, je vous propose le projet : un enfant, un arbre », a suggéré M. GUINDO.

Pour sa part, Binta NIANE, la sœur de la marraine également membre du mouvement « An biko », après avoir salué la constance de l'association dans l'organisation de cette campagne, a rappelé que leur regroupement œuvre pour la stabilité et la paix au Mali.

« An biko s'associe à toutes les bonnes actions. L'objectif de notre mouvement est de contribuer à la réalisation du Mali Kura. Parce que nous sommes convaincus que ce projet de Mali Kura ne peut pas se réaliser sans le soutien de la société civile », a-t-elle indiqué.

De son côté, Moulaye SIDIBE, chef des eaux et forêts de la commune 6 du district de Bamako et représentant des autorités en charge de l'environnement, a exhorté la population à la plantation d'arbres en vue de freiner la désertification. Il reste persuadé que contre la menace de l'ensablement du pays le reboisement est l'alternative viable. De même, poursuit-il, il contribuera à sauver et protéger notre environnement, mais aussi de faire face au changement climatique.

« Tous les acteurs doivent se mobiliser pour soutenir l'élan patriotique du reboisement », a indiqué M. SIDIBE.

Outre la plantation de pieds d'arbre dans certains bosquets pour symboliser le démarrage de cette campagne, l'association a profité de l'occasion pour faire des dons à la mosquée de N'Tabakoro, à des jeunes et aux femmes de ladite localité.

Du lancement de ce projet en 2002, les Amis de la nature affirment avoir planté au total 25 800 plantes, à travers le pays.

PAR SIKOU BAH
Source : InfoMatin



Justice : Le président du Tribunal de Commerce poursuivi pour détournement



A travers un acte qu'il a pris ce jeudi 11 août 2022, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a instruit au Parquet général de Conakry d'engager des poursuites judiciaires contre le sieur Pierre Lamah pour détournement, corruption et complicité président du Tribunal du commerce.

Le montant incriminé porte sur cinq milliards quinze millions trois cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante francs guinéens (5 015 381 750 GNF).

Lisez plutôt la teneur dudit acte pris par Alphonse Charles Wright !

« Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique pénale du gouvernement visant notamment à lutter contre la criminalité, la délinquance, l'impunité en vue de la restauration de la confiance des justiciables à la justice, je vous enjoins d'engager des poursuites judiciaires contre Monsieur Pierre LAMAH et autres pour des faits présumés de détournement, de corruption et complicité.

En effet, il résulte du rapport de la mission d'audit de l'Inspection Générale d'Etat sur la gestion financière du Tribunal de Commerce de présumés de détournement, corruption et complicité. de Conakry, les faits présumés de détournement, corruption et complicité.

Le Tribunal de Commerce de Conakry a été créé par la loi L/0033/2017/AN du 14 juillet 2017, comme juridiction spécialisée dans le jugement des litiges commerciaux impliquant les commerçants (personnes physiques ou morales).

Sur le fondement de cette loi, les juges consulaires qui animent cette juridiction ont droit à

une indemnité dont les montants et les conditions d'attribution sont fixés par arrêté conjoint (arrêté A/5971/MJ/MB/MC/CAB/2019 en date du 23 octobre 2019 fixant le montant de ces indemnités à 500 000 GNF par audience totalement supporté par le budget de l'Etat). Ainsi, de 2019 au début des audits le 29 novembre 2021, le Tribunal de Commerce de Conakry a bénéficié d'un montant total en termes de ressources pour son fonctionnement la somme de cinq milliards quinze millions trois cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante francs guinéens (5 015 381 750 GNF).

Ce montant est réparti comme suit:

En 2019, un transfert d'un montant total d'un milliard de francs guinéens (1 000 000 000 GNF) pour lui permettre de démarrer ses activités. En ressources internes, le Tribunal de Commerce de Conakry avait perçu la somme de cent quatre millions six cent soixante-dix mille (104 670 000 GNF);

En 2020, il a reçu une délégation de crédits d'un montant d'un milliard quatorze millions sept cent mille francs guinéens (1 014 700 000 GNF) et a recouvré la somme de deux cent trois millions quatre cent quarante mille francs guinéens (203 440 000 GNF) en ressources internes.

En 2021, deux délégations de crédits ont été octroyées au Tribunal de Commerce de Conakry : la première d'un montant de huit cent dix millions trois cent sept mille deux cent cinquante francs guinéens (810 307 250 GNF) et la seconde un milliard six cent vingt millions six cent quatorze mille cinq cent francs guinéens (1 620 614 500 GNF), soit un montant

total de deux milliards quatre cent trente millions neuf cent vingt un mille sept cent cinquante francs guinéens (2 430 921 750 GNF). Il a reçu deux cent soixante un millions six cent cinquante mille (261 650 000 GNF) au titre des ressources internes.

Le montant total des ressources internes est de cinq cent soixante-neuf millions cinq cent soixante mille (569 560 000 GNF) suivant les tarifs des actes de justice prévu par l'article 2 de l'arrêté conjoint N°6292/MEF/MJ/SGG/ 2019 fixant les tarifs des actes de justice (60% pour le budget de l'Etat et 40% pour les greffes des juridictions ayant dressées les actes).

Il résulte de l'analyse des ressources et des dépenses de fonctionnement du Tribunal de Commerce de Conakry un solde non justifié (sur un total de ressources de cinq milliards quinze millions trois cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante francs guinéens (5 015 381 750 GNF), les dépenses totales effectuées par le Tribunal de Commerce de Conakry s'élève à quatre milliards sept cent quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent dix-neuf mille deux cent cinquante un francs guinéens (4 797 910 251 GNF), soit une différence d'un montant de deux cent dix-sept millions quatre cent soixante deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs guinéens (217 462 499) GNF).

Outre ce montant, il a été révélé le paiement d'un montant total de quatre cent quatre-vingt-dix-huit millions cent mille francs guinéens (498 100 000 GNF) dans le cadre du fonctionnement au titre des salaires et indemnités qui auraient été payés au personnel administratif et d'appui.

De ce qui précède, dans l'intérêt de la moralisation de la vie publique, il vous est enjoint par la présente instruction écrite versée au dossier de la procédure, d'engager ou de faire engager les poursuites ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites que je juge opportunes, conformément aux dispositions de l'article 37 du Code de procédure pénale ».

Source : GuinéeNews

Burkina Faso : RSF dénonce des velléités de caporalisation du CSC

Dans une déclaration, Reporters sans frontières a dénoncé les velléités de caporalisation qui, selon lui, minent le fonctionnement du Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso (CSC). L'organisation en charge de la protection des droits de la presse appelle le président de la Transition, Chef de l'Etat burkinabè, lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, à céder à cette obstruction et à promouvoir la liberté de la presse.

Dans une déclaration publiée en début de semaine, sur son site officiel, Reporters sans frontières a dénoncé des velléités de caporalisation qui, selon lui, minent le fonctionnement du Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso (CSC). Par ailleurs, il demande le président Paul-Henri Sandaogo Damiba de céder à cette obstruction et de promouvoir la liberté de la presse.

Selon le rapport de l'organisation mondiale en charge de défendre la liberté de la presse, le Conseil supérieur de la communication (CSC), régulateur des médias au Burkina Faso, ne fonctionne plus depuis presque trois mois. Cette institution composée de neuf membres, explique-t-il, dont un président et un vice-président, a pour mission de veiller au respect de la déontologie en matière d'information, de promouvoir la liberté d'expression et de garantir le droit d'accès des organes de presse aux sources d'information.

« Après le décès d'un de ses membres et la démission de deux autres, dont l'ancien président en septembre 2021, le CSC a élu un président et une vice-présidente au mois de mai dernier. La principale opposante au nouveau président a porté plainte pour irrégularité de la procédure, mais elle a été déboutée. Depuis, le président burkinabè, Paul-Henri Sandaogo Damiba, n'a toujours pas pris le décret de confirmation du nouveau président du CSC, empêchant ainsi celui-ci de poursuivre ses activités », indique la déclaration de RSF.

Toujours dans sa note, Reporters sans frontières souligne qu'« il est inédit de voir un président empêcher le bon fonctionnement d'une instance de régulation qui joue un rôle crucial dans la promotion de la liberté de la presse,

particulièrement dans un pays traversé par une crise sécuritaire dangereuse pour les médias, déclare Sadibou Marong, directeur du Bureau Afrique de l'Ouest de RSF. Si les autorités du Burkina Faso ne veulent pas montrer une posture synonyme d'une volonté de caporalisation du CSC, elles doivent se mettre au-dessus de la mêlée et prendre sans délai le décret de confirmation de son nouveau président ».

Par ailleurs, l'institution indique dans son document que RSF s'est entretenue avec plusieurs journalistes et organisations de médias qui ont dénoncé cette lenteur et estimé que, dès l'instant où la justice reconnaît la régularité de l'élection du nouveau président, le chef de l'État doit la rendre valable. Ils estiment également que la situation actuelle handicape la régulation du secteur médiatique et menace la crédibilité et l'indépendance du CSC. Le 3 août, des organisations professionnelles ont rendu publique une déclaration pour « mettre en garde le président sur ses velléités de dissolution et de caporalisation du seul et unique

organe de régulation des médias du pays ». Pour Idrissa Birba, journaliste et président de Nouveaux droits de l'homme (NDH), une organisation de défense de la liberté de la presse, le blocage du CSC « met mal à l'aise tous les acteurs des médias. (...) Toute suppression de cet organe de régulation serait une erreur historique grave », a-t-il déclaré à RSF.

Beaucoup d'atteintes à la liberté de la presse ont été relevées dans le pays depuis le début de l'année. Un journaliste a été blessé et deux autres brièvement détenus en marge de la mutinerie ayant conduit au coup d'État en janvier 2022. En mars, des reporters ont été interdits de filmer le président Damiba qui présidait son premier conseil des ministres.

Depuis le mois de mai, quatre journalistes ont fait l'objet de menaces. Un homme soupçonné d'avoir menacé de mort le journaliste Newton Ahmed Barry dans un enregistrement audio a d'ailleurs été interpellé en juillet. Le 14 mai, une journaliste de TV5 Monde a été expulsée d'une réunion publique organisée par un activiste qui l'a accusée d'appartenir à un média français qui « ne cesse de les diaboliser et de les caricaturer ».

À l'instar des pays du Sahel, le Burkina Faso est confronté aux menaces des groupes armés qui contrôlent certaines zones du pays, ce qui a contribué à y faire reculer le journalisme et l'accès à une information de qualité ces dernières années.

Le pays occupe actuellement la 41e place sur 180 pays au Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF en 2022.

Ibrahim Djitteye avec RSF

Source: LE PAYS



Football : Samuel Eto'o, un président fougueux mais de plus en plus contesté au sein de la fédération camerounaise

Élu en décembre 2021 pour quatre ans, l'ancien international fait preuve d'une direction de la Fecafoot très solitaire, mais qui ne va pas sans succès.



Si l'un des objectifs de Samuel Eto'o était de redonner une visibilité internationale au ballon rond camerounais, le président de la Fecafoot, la fédération nationale, peut estimer que le contrat est largement rempli. Depuis son élection pour quatre ans, le 11 décembre 2021, l'ancien international et buteur des Lions indomptables n'a pas perdu une occasion de faire parler de lui en bien ou en mal et, par ricochets, de l'instance qu'il dirige.

« Il fallait s'y attendre. Eto'o a été un des meilleurs joueurs du monde, il a évolué dans de grands clubs [FC Barcelone, Inter Milan, Chelsea...], c'est une forte personnalité, très médiatique. Tout ce qu'il dit et fait prend des proportions qui n'auraient pas été les mêmes si la Fecafoot était présidée par quelqu'un d'autre », estime Claude Jabéa Bekombo, coordinateur du Centre de recherche sur le sport en Afrique, à Yaoundé. Depuis sa prise de

poste, l'ancien attaquant à en effet multiplié les décisions spectaculaires et de plus en plus contestées.

A quelques mois de la Coupe du monde au Qatar, qui se déroulera en novembre et décembre, il a rompu unilatéralement le contrat qui liait depuis 2019 sa fédération avec l'équipementier français Le Coq Sportif. « Il a décidé cela tout seul, aucun membre du comité exécutif n'a jamais eu accès au contrat », affirme un proche de l'instance. L'entreprise française a décidé d'attaquer la Fecafoot en justice. Une démarche qui pourrait coûter cher à l'Etat camerounais, puisque la fédération dépend financièrement de lui.

SAVON MÉMORABLE

Le contribuable devra d'ailleurs mettre la main à la poche pour assumer une autre décision de Samuel Eto'o : le limogeage du sélection-

neur portugais Toni Conceição, après la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN). L'entraîneur, pourtant soutenu par Narcisse Mouelle Kombi, le ministre des sports – qui entretient des relations exécrables avec Samuel Eto'o –, a été remplacé par l'ex-international camerounais Rigobert Song. La FIFA a donné raison à Conceição, qui l'avait saisie après son renvoi, en condamnant le Cameroun à lui verser près de 1,5 million d'euros d'indemnités.

Le président de la Fecafoot a également limogé, sans avancer de motif, Bill Tchato, un autre ancien Lion. Le coordinateur des sélections nationales avait été le témoin impuissant d'un savon mémorable que Samuel Eto'o a passé aux joueurs de l'équipe nationale après leur victoire en juin face au Burundi lors des qualifications pour la CAN 2023, qui se jouera en janvier 2024 en Côte d'Ivoire. L'ancien international avait jugé leur prestation insuffi-

sante malgré le résultat. L'incident des vestiaires avait été opportunément filmé par une caméra et rapidement publié sur les réseaux sociaux.

« Cela a choqué des Camerounais. Le sélectionneur n'a pas dit un mot, c'était surréaliste. Qu'Eto'o engueule les joueurs, d'accord, mais qu'il ne fasse pas diffuser la vidéo ! Moi, comme d'autres, je pense que Samuel a nommé Song, qui a un CV d'entraîneur très peu fourni, pour avoir beaucoup d'emprise sur la sélection, ce que Conceição n'aurait pas accepté », avance un ancien joueur.

Le journaliste Jean-Bruno Tagne, qui fut le directeur de campagne du candidat Eto'o avant de prendre ses distances avec le nouveau président, avance néanmoins certaines réussites. « Samuel connaît très bien le football, c'est un homme intelligent, il a de bonnes idées, et il y a des points positifs dans ses premiers mois à la tête de la Fecafoot. » Le remplacement de Conceição par Song au mois de février a été suivi, quatre semaines plus tard, d'une qualification pour la Coupe du monde face à l'Algérie (0-1, 2-1). Une performance qui rapportera au minimum 8 millions d'euros à la fédération en vertu des primes versées par la FIFA aux sélections qualifiées.

Sur le plan national, l'ancien buteur du FC Barcelone s'était engagé à redynamiser les compétitions domestiques. Il y est parvenu, en veillant au bon déroulement du championnat et de la Coupe du Cameroun. « Il a toujours défendu les joueurs, et fait en sorte que les salaires leur soient réglés en temps et en heure, et il n'hésite pas à bousculer les dirigeants des clubs, peu habitués à cela », abonde Claude Jabéa Bekombo. Cela a contribué à le rendre encore plus populaire auprès des footballeurs professionnels camerounais, qui avaient adulé le joueur et louent désormais le dirigeant.

GESTION « TRÈS PERSONNELLE »

« Mais, s'il y a effectivement du bon dans son bilan, je suis globalement déçu, tempère Jean-Bruno Tagne. Le problème, c'est que la Fecafoot donne l'impression d'être gérée de manière très personnelle, et sans toujours de ligne directrice. Ses détracteurs l'attaquent notamment sur ce point, soulignant qu'il n'a pas attiré de nouveaux gros sponsors, comme il l'avait dit lors de sa campagne. A ce rythme,



on peut se demander s'il tiendra jusqu'à la fin de son mandat. »

Au sein du comité exécutif de la fédération, même si la majorité des membres lui est officiellement acquise, Samuel Eto'o doit désormais faire face à la fronde de Guibai Gatama, le président du club amateur de Mokola FC. Celui-ci estime que le président de la fédération n'est plus légitime pour diriger l'instance. « En juin, il a été condamné par la justice espagnole à vingt-deux mois de prison dans le cadre d'une affaire de fraude fiscale. Or l'article 36 de nos statuts rappelle qu'un candidat est inéligible à partir du moment où il a été condamné à une peine définitive privative de liberté, assortie de sursis simple ou avec probation supérieure à six mois. Donc, je ne demande rien d'autre que l'application et le

respect des textes, et à ce titre, la fédération n'a plus de président légal », précise Guibai Gatama. Mais Samuel Eto'o, qui est parvenu à un arrangement avec la justice espagnole, n'ira pas en prison.

N'importe, Guibai Gatama reproche également au patron de la fédération de procéder à des nominations ou à des renvois « comme il le veut, sans toujours en respecter les statuts ». Une source proche du comité exécutif assure « que d'autres membres pensent comme Gatama, mais n'osent pas le dire ». En mai, Benjamin Banlock, le secrétaire général de la Fecafoot, avait démissionné en y dénonçant « le management ».

Alexis Billebault
Source : Le Monde



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg

1110 Malikilé

Crise au sein du RPM
Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali: Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

Face aux nouvelles technologies individualisées de notre époque, votre journal prendra le pas sur les autres. Tout d'abord de la manière la plus grande en analysant pour les abonnés les contenus et puis en montrant que vous êtes là.

1112 Malikilé

Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!

Le Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

1113 Malikilé

Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition: La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Année MS-RFP
Dr Choguel Kokalla Maiga fait le bilan de l'an I de la rectification

Le Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

1115 Malikilé

Burkina Faso-CEDEAO
Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté!

Adema - PASJ: Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Nouvelle Constitution
Le top départ!

Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23